



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



EMPLOIS MAJORITAIREMENT MASCULINS

Les emplois du secteur sont majoritairement masculins : 51 % des salariés sont des hommes. Cette proportion est supérieure à la moyenne de l'ensemble de l'OMPL (17 %).



STABILITÉ DU TAUX DE FÉMINISATION

La part des femmes dans l'emploi du secteur varie peu sur la période. Il oscille entre 49 % et 50 %.



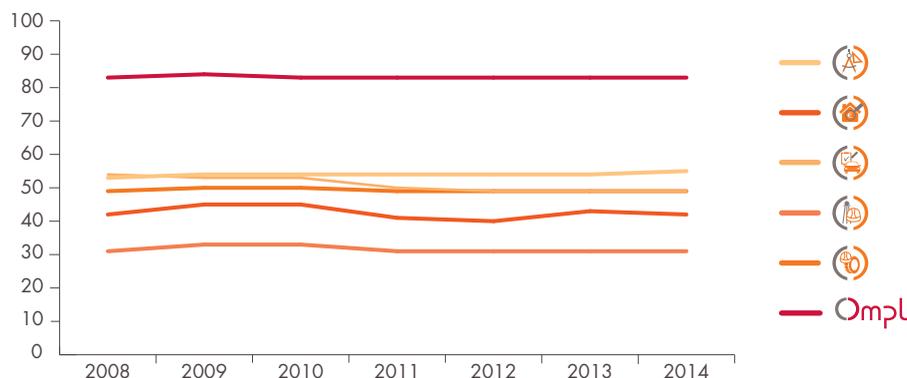
PRÉPONDÉRANCE DU CDI

Les contrats à durée indéterminée sont très largement majoritaires dans le secteur. Les femmes bénéficient un peu moins souvent que les hommes de ce type de contrat.

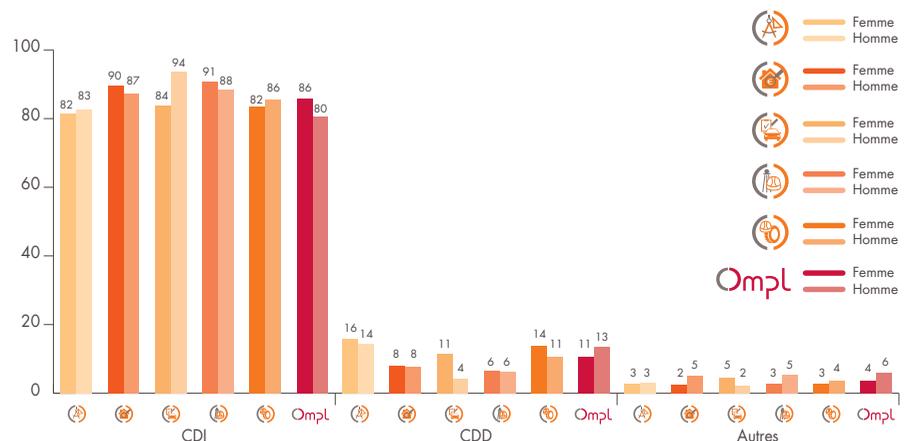
Effectifs par genre

Genre						Ompl
Femmes	54,98 %	42,13 %	49,08 %	31,31 %	48,81 %	82,86 %
Hommes	45,02 %	57,87 %	50,92 %	68,69 %	51,19 %	17,14 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de féminisation



Répartition en fonction du genre et du type de contrat de travail



Secteur cadre de vie-technique

Branches professionnelles

- Entreprises d'architecture
- Entreprises d'économistes de la construction
- Entreprises d'experts en automobile
- Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



DIFFÉRENCES RÉGIONALES MARQUÉES

Le taux de féminisation du secteur varie notablement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Île-de-France (52 %) et atteint un minimum pour la Normandie (43 %).

Taux de féminisation par région

Régions						Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	55,82 %	42,81 %	49,25 %	32,09 %	49,39 %	83,64 %
Bourgogne-Franche-Comté	55,81 %	ND*	52,43 %	34,23 %	45,09 %	85,98 %
Bretagne	53,32 %	40,77 %	42,66 %	34,23 %	47,31 %	83,44 %
Centre-Val de Loire	53,60 %	48,61 %	49,57 %	33,77 %	46,98 %	85,39 %
Corse	56,44 %	ND*	51,61 %	38,03 %	50,94 %	82,83 %
DOM	53,68 %	ND*	67,79 %	26,84 %	45,61 %	80,56 %
Grand Est	52,28 %	46,91 %	42,79 %	28,03 %	45,73 %	85,54 %
Hauts-de-France	49,22 %	37,27 %	49,91 %	28,24 %	44,19 %	83,07 %
Île-de-France	56,31 %	41,01 %	53,07 %	29,97 %	52,01 %	77,57 %
Normandie	53,34 %	ND*	47,27 %	32,39 %	42,86 %	84,70 %
Nouvelle-Aquitaine	55,45 %	40,23 %	44,72 %	31,29 %	47,16 %	84,35 %
Occitanie	56,61 %	40,39 %	47,81 %	30,09 %	48,80 %	84,56 %
Pays de la Loire	51,58 %	45 %	46,24 %	35,84 %	47,40 %	83,53 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	57,52 %	38,62 %	48,80 %	32,05 %	49,66 %	85,12 %
Ensemble	54,98 %	42,13 %	49,08 %	31,31 %	48,81 %	82,86 %

* ND: Non déterminé